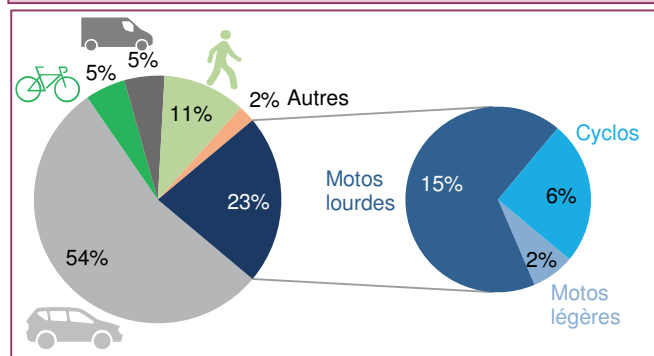


Accidentalité 2019 des 2RM en Nouvelle-Aquitaine

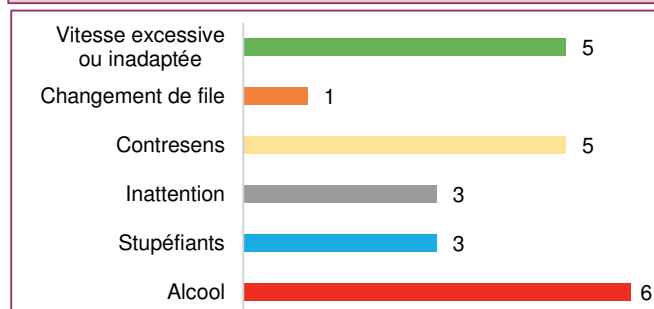
Equipe	Nathalie Demeurisse Soudeix Cerema Sud-Ouest
Achèvement	Début 2021
Méthodologie	Étude conduite à partir des données BAAC 2019
Périmètre	Départements 16, 17, 19, 23, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86 et 87
Mots clés	2RM, Nouvelle-Aquitaine

Répartition de la mortalité routière selon le mode de déplacement en Nouvelle-Aquitaine



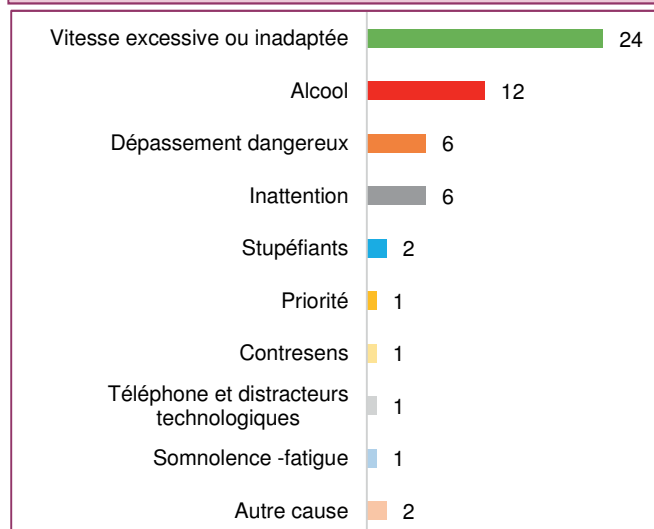
Source : BAAC 2019 – Données Nouvelle-Aquitaine

Facteurs humains de causalité constatés dans les accidents impliquant un cyclomotoriste tué



Source : BAAC 2019 – Données Nouvelle-Aquitaine

Facteurs humains de causalité constatés dans les accidents impliquant un motocycliste tué



Source : BAAC 2019 – Données Nouvelle-Aquitaine

En 2019, la mortalité des deux-roues motorisés en Nouvelle-Aquitaine représente **10,7 % de la mortalité 2RM de France métropolitaine** avec 60 motocyclistes (9,8 %) et 20 cyclomotoristes (14,9 %) tués.

Les usagers de deux-roues motorisés constituaient **plus d'un cinquième de la mortalité routière de Nouvelle-Aquitaine (23 %)** (17 % pour les motocyclistes et 6 % pour les cyclomotoristes).

Alors que l'accidentalité 2RM baisse entre 2010 et 2016, on constate ensuite une reprise de l'accidentalité. L'accidentalité s'accroît particulièrement **entre 2018 et 2019** avec une **augmentation significative des blessés cyclomotoristes et motocyclistes, des tués cyclomotoristes (+ 43 %)**, alors que le nombre de **tués motocyclistes** reste **stable**.

Scenario-type de l'accident mortel du cyclomotoriste

En 2019, le profil du cyclomotoriste tué (20) est un conducteur (95 %) de cyclomoteur (76 %), homme (90 %), casqué (88 %), de 14-24 ans (80 %), réalisant un trajet de loisirs (75 %) dans son département de résidence.

L'accident mortel se produit soit seul (33 %), soit lors d'une collision frontale avec un véhicule de tourisme (33 %).

Il a lieu en plein jour (65 %), en agglomération (83 %) et hors intersection (75 %). Il se situe sur une chaussée communale (55 %) bidirectionnelle (95 %), sur une route plate (65 %) et rectiligne (65 %), par temps certes normal (85 %) mais sur une chaussée mouillée (55 %).

Les circonstances de l'accident, sur la base des accidents renseignés, cumulent au minimum deux facteurs humains (59 %) dont les deux principaux sont l'alcool (50 %) et la vitesse excessive ou inadaptée (40 %).

Scenario-type de l'accident mortel du motocycliste

En 2019, le profil du motocycliste tué (60) est un conducteur (95 %) de moto lourde (93 %), homme (98 %) ayant le permis A (88 %), casqué (98 %), de 45-64 ans (45 %), réalisant un trajet de loisirs (67 %) dans son département de résidence (92 %).

L'accident mortel se produit seul (55 %), en plein jour (55 %), hors agglomération (56 %) et hors intersection (72 %). Il a lieu sur une départementale (68 %) bidirectionnelle (48 %), sur route plate (70 %) et rectiligne (64 %), par temps normal (83 %) et sur chaussée sèche (87 %).

Dans 62 % des accidents mortels renseignés (39), un seul facteur humain est affecté aux conducteurs. Le facteur principal de l'accident est la vitesse excessive ou inadaptée (60 %).